

ADR - Formation conducteurs - Transport de matières dangereuses - Formation de base initiale**Financement**Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**ABSKILL I - BRIE
Sandrine RAGOT
05.45.94.89.01
angouleme@abskill.com**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)**Sélection :**

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Posséder un permis en cours de validité

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Permettre aux conducteurs de véhicules d'acquérir les connaissances nécessaires pour effectuer des transports de matières dangereuses, conformément aux prescriptions de l'ADR et de l'arrêté français TMD. Cette formation est nécessaire avant d'accéder à toute autre spécialisation pour le transport en citernes.

Contenu et modalités d'organisation

PRESENTATION DES MATIERES, OBJETS ET PRODUITS A TRANSPORTER Définition des risques pour l'homme et l'environnement. REGLEMENTATION DES MATIERES DANGEREUSES A.D.R. - Arrêté français. CLASSIFICATION ET IDENTIFICATION DES MATIERES DANGEREUSES Étiquetage du risque - Cas des transports internationaux - Exemptions et dispenses d'application. MODES DE TRANSPORTS ET CONDITIONNEMENT Emballage - Étiquetage des marchandises en colis - Règlements. APPLICATION A DES CAS SPECIFIQUES Gaz conditionnés - Phytosanitaires - Déchets - Déchets d'emballage et emballages perdus. COMPORTEMENT DES MATIERES DANGEREUSES Nature des dangers- Expériences. ÉQUIPEMENT SPECIFIQUE DES VEHICULES Généralités sur les véhicules citernes, les bennes et les transports spéciaux - Les conteneurs et les véhicules porte- conteneurs. SIGNALISATION DES VEHICULES Panneaux orange - Étiquettes de danger - Règles générales. CHARGEMENT - CALAGE - ARRIMAGE DES MATIERES CONDITIONNEES Interdiction de chargement en commun - Déchargement - Responsabilité. DOCUMENTS REGLEMENTAIRES Pour le conducteur - Pour le véhicule - Pour le transport effectué Dispenses - Cas particuliers. ACCIDENTS DE LA CIRCULATION Statistiques- Causes principales - Intervention en cas d'accident - Comportement - Matériel d'intervention - Conditions d'intervention. RISQUE SPECIFIQUE : LE FEU Dangers associés au feu - Nature et comportement des feux. EXERCICE D'EXTINCTION DE FEUX REELS ATTITUDES ET COMPORTEMENTS DU CONDUCTEUR Application des règlements - Hygiène de vie. CONDUITE DES VEHICULES Temps de conduite - Principes de conduite préventive. REGLES SPECIFIQUES DU CODE DE LA ROUTE Signalisation - Vitesse - Restrictions de circulation - Surveillance. ÉVALUATION DE LA FORMATION

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné****Validation(s) Visée(s)****ADR - Formation conducteurs - Transport de matières dangereuses - Formation de base initiale - Sans niveau spécifique****MON COMPTE FORMATION** Éligible au CPF**Et après ?**

Suite de parcours

Non renseigné**Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00210313	du 01/01/2021 au 31/12/2021	Brie (16)	ABSKILL I - BRIE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00252168	du 01/01/2022 au 31/12/2022	Brie (16)	ABSKILL I - BRIE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00328110	du 01/01/2023 au 04/01/2025	Brie (16)	ABSKILL I - BRIE		MON COMPTE FORMATION	FPC